

FICHE DE RENSEIGNEMENTS / FICHE D'URGENCE

ELEVE	NOM :	Prénom :	Classe :
Date et lieu de naissance (ville, n°département) :		Nationalité :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Adresse :			

FAMILLE	Mère (ou représentant légal 1)	Père (ou représentant légal 2)
NOM		
Prénom		
Adresse (si différente de celle de l'élève)		
Domicile		
Portable		
E-Mail		
Profession ou code CSP		
Travail		
Situation (entre le père et la mère)	<input type="checkbox"/> mariée <input type="checkbox"/> séparée ou divorcée <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> veuve	<input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> séparé ou divorcé <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> veuf
Autorité parentale *	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom et Prénom du nouveau conjoint (en cas de séparation)		
En cas de placement chez un tiers	Nom et prénom : Adresse :	:
Frères et sœurs		
1) Nom :	Prénom :	Date de naissance :
2) Nom :	Prénom :	Date de naissance :
3) Nom :	Prénom :	Date de naissance :
4) Nom :	Prénom :	Date de naissance :

* Par principe, le père et la mère exercent conjointement l'autorité parentale, sauf dans le cas d'une décision de Justice. En l'absence d'information remise au directeur de l'école (au moyen d'une copie d'un acte judiciaire tel que la partie du jugement de divorce ou de séparation précisant les modalités de garde de l'enfant, ou une déclaration conjointe ou un acte de communauté de vie), chacun des deux parents a les mêmes droits, notamment pour que l'enfant lui soit confié. Toute information omise ou erronée n'entraîne que la responsabilité légale et pénale du signataire de cette fiche.

